

# COMMUNIQUÉ DE PRESSE

## À Chazelles-sur-Lyon et à Rozier-en-Donzy, les mairies favorisent la disponibilité des sapeurs-pompiers volontaires

**Les deux maires concernés signeront une convention de partenariat avec le SDIS de la Loire le 22 mai prochain.**

Les sapeurs-pompiers volontaires représentent près de 80 % des effectifs de sapeurs-pompiers en France. En cela, ils constituent le socle de notre modèle de sécurité civile.

Dans la Loire, ils sont plus de 2 300 à avoir choisi cet engagement. Ils exercent leurs missions de sapeur-pompier à côté de leur vie privée et professionnelle. Afin de leur permettre de concilier au mieux cette activité, le SDIS de la Loire va à la rencontre des employeurs, publics et privés, pour leur proposer une convention de partenariat « gagnant-gagnant ».

En effet, si ces conventions permettent d'assurer la continuité des secours de proximité, elles apportent également un bénéfice aux employeurs. En favorisant la disponibilité de son employé sapeur-pompier, que ce soit pour suivre une formation ou pour partir en intervention, l'employeur assume pleinement son rôle citoyen. Les compétences acquises par le sapeur-pompier volontaire dans le cadre de sa formation et de ses activités opérationnelles font de sa présence dans l'entreprise un véritable atout. L'employeur peut compter sur un personnel formé au secourisme et au risque incendie qui pourra agir en tant que premier maillon de la chaîne de secours en cas d'accident au sein de son entreprise.

À Chazelles-sur-Lyon et à Rozier-en-Donzy, les deux mairies s'engagent dans cette démarche citoyenne qui concerne au total 3 sapeurs-pompiers volontaires.

### SIGNATURE DE CONVENTIONS

#### « EMPLOYEUR DE SAPEUR-POMPIER VOLONTAIRE »

- Mercredi 22 mai 2019 -

**14h45** : Centre d'incendie et de secours - route de Saint-Etienne - 42140 Chazelles-sur-Lyon

**16h00** : Centre d'incendie et de secours - Rue du Poët - 42810 Rozier-en-Donzy

En présence de :

- **M. Georges ZIEGLER**, Président du Conseil départemental de la Loire et du Conseil d'administration du SDIS
- **M. Pierre VERICEL**, Maire de Chazelles-sur-Lyon
- **M. Didier BERNE**, Maire de Rozier-en-Donzy
- **Colonel Alain MAILHÉ**, Directeur départemental des services d'incendie et de secours de la Loire

#### CONTACT PRESSE

SDIS de la Loire  
**Cendie VERDEAU**  
Responsable communication  
Tél.: 04 77 91 08 04 - 06 07 30 49 78  
c.verdeau@sdis42.fr